



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 75319

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement de la langue des signes dans les écoles, collèges et lycées. En effet, si les efforts ont été faits pour intégrer les enfants handicapés avec le programme Handiscol, les jeunes enfants souffrant de déficience auditive connaissent encore des difficultés d'intégration. C'est pourquoi, il aimerait savoir quelles mesures pourraient être mises en oeuvre afin que l'enseignement de la langue des signes soit plus répandu dans les écoles.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75319

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1962